

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Soins extrahospitaliers et médecine d'urgence et de catastrophe			
Ancien Code	PAAM1S03	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASI1030		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Rita DESTREE (destreeer@helha.be) Giuseppina BREMBATI (brembatig@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'Unité d'Enseignement (UE) 03 "Soins extrahospitaliers et médecine d'urgence et de catastrophe" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- Plan d'intervention en médecine d'urgence et médecine légale
- Soins infirmiers en extrahospitalier

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.2 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de raisonnement
- 1.3 Analyser sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.4 Développer son projet professionnel
- 1.5 Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels
- 1.6 Gérer ses émotions, ses attitudes

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
- 2.2 Appliquer le code de déontologie
- 2.3 Incrire son action dans le cadre institutionnel
- 2.4 S'engager dans une réflexion éthique

Compétence 3 Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

- 3.1 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.4 Participer à la gestion organisationnelle, administrative et technique de l'unité

Compétence 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- 4.1 Rechercher les informations
- 4.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- 4.3 Fixer les résultats attendus en tenant compte de priorités
- 4.4 Prescrire les interventions de soins
- 4.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions
- 4.6 Ajuster la démarche clinique

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.2 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- 5.4 Communiquer avec l'équipe pluri professionnelle

Compétence 6 Mettre en œuvre le projet de soin

- 6.1 Accomplir des prestations de soins, particulièrement auprès des patients en situation aiguë et/ou critique
- 6.2 Initier les soins liés à la préservation des fonctions vitales
- 6.3 Mettre en œuvre les prestations techniques spécifiques aux porteurs du titre professionnel particulier
- 6.4 Adapter le soin à la situation et différents contextes culturels, sociaux et institutionnel

Acquis d'apprentissage visés

Médecine d'urgence collective

Décrire la structure et le fonctionnement de la chaîne de secours médical en situation d'urgence collective.

Expliquer les principes de la collaboration interdisciplinaire dans la gestion des urgences collectives.

Identifier les enjeux et les recommandations pour la préparation des manifestations à risque.

Médecine légale

Expliquer l'importance et les objectifs d'une gestion multidisciplinaire de la scène de crime.

Analyser les mécanismes létaux et leurs implications médico-légales.

Décrire les principes de prise en charge des victimes de violences physiques et sexuelles.

Connaître les règles de secret médical et les principes déontologiques liés à la rédaction des certificats médicaux.

Soins infirmiers en extrahospitalier

Connaître la réglementation applicable aux soins en milieu extrahospitalier.

Expliquer les spécificités et contraintes du contexte extrahospitalier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S03A	Plan d'intervention en médecine d'urgence et médecine légale	26 h / 1 C
PAAM1S03B	Soins infirmiers en extrahospitalier	10 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAAM1S03A	Plan d'intervention en médecine d'urgence et médecine légale	10
PAAM1S03B	Soins infirmiers en extrahospitalier	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil inférieur à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage.

Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, à savoir "plan d'intervention en médecine d'urgence et médecine légale" et "soins infirmiers en extrahospitalier".

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres parties de cours de cette activité d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence)

ou FR (fraude) dans une de ces activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres parties de l'activité d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques des activités de l'UE sont des ressources permettant d'intervenir en extrahospitalier et dans des situations de médecine d'urgence et de catastrophe.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Plan d'intervention en médecine d'urgence et médecine légale			
Ancien Code	15_PAAM1S03A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASI1031		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	26 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Rita DESTREE (destreer@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La maîtrise des plans d'intervention en médecine d'urgence est essentielle pour garantir une réponse rapide, coordonnée et efficace face à des situations critiques. Ce cours propose une compréhension des structures, des modalités de coordination et des principes organisationnels indispensables pour assurer une réponse optimale, en mettant l'accent sur la préparation et l'application des plans d'action adaptés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Médecine d'urgence collective - Acquis théoriques

Connaître la structure et le fonctionnement de la chaîne de secours médicale en situation d'urgence collective. Comprendre les rôles et responsabilités des différentes disciplines impliquées (médecins, pompiers, forces de l'ordre, etc.).

Maîtriser les principes de planification et de prévention pour les manifestations à risque.

Médecine légale - Acquis théoriques

Expliquer l'importance de la gestion multidisciplinaire d'une scène de crime et les acteurs concernés.

Décrire les processus létaux et leurs mécanismes physiopathologiques.

Connaître les protocoles de prise en charge des victimes de violences physiques et sexuelles.

Comprendre les notions de secret médical et les principes déontologiques liés à la rédaction des certificats médicaux.

Plan KATA : acquis pratiques

S'intégrer efficacement dans la chaîne de secours médicale lors d'une situation d'urgence collective.

Collaborer avec les autres disciplines impliquées (forces de l'ordre, pompiers, SAMU, etc.) pour assurer une prise en charge coordonnée

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage comprend deux parties :

- Plan d'intervention en médecine d'urgence où interviennent Dr Cuvelier et Mme Destree
- Médecine légale

Medecine d'Urgence collective :

Les situations d'urgence collective peuvent causer de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens ou à l'environnement. L'organisation particulière des secours médicaux et psychosociaux engendrés par cette situation d'urgence collective implique une connaissance des modalités de structure de l'organisation et de la coordination des moyens de la chaîne des secours médicaux et psychosociaux.

historique de la médecine de catastrophe

contenu des plans monodisciplinaire D2

Fiches de consigne

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Médecine d'urgence collective

- retour d'expérience

- exercices table top

- exercice KTA aéroport Gosselies

Médecine légale :

cours théorique richement illustré de cas concrets et mises en situation

Dispositifs d'aide à la réussite

Medecine de catastrophe : Exercices tabletop

Médecine légale :

- nombreux exemples donnés lors du cours théoriques et cours interactif.

Sources et références

Medecine d'urgence collective

AR 10/08/98: Redaction et approbation du PIM

AR 02/02/07: Définition du DIR-med

AR 16/02/06 : Définition et tâches de la D2

PIM janvier 2017

AR 22 /05/19 : planification d'urgence

Médecine légale :

Beauthier, J.-P. (2011). Traité de médecine légale. Bruxelles, Bruxelles : De Boeck

Di Maio, Dominick J., and Vincent J. M. Di Maio. Forensic Pathology . 2nd ed. Boca Raton: CRC Press, 2001. Print.

Knight's Forensic Pathology, 4th Edition

+ cf. bibliographie sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont indispensables pour acquérir les compétences requises (PowerPoint, Notes de cours, ...).

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2 : Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Le calcul de la note de l'activité d'apprentissage sera réalisé en tenant compte de la répartition des points suivante : 2/3 pour l'examen de médecine d'urgence et de catastrophe et 1/3 pour la médecine légale.

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil inférieur à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage)

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins infirmiers en extrahospitalier			
Ancien Code	15_PAAM1S03B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASI1032		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Giuseppina BREMBATI (brembatig@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail en extra hospitalier nécessite de connaître son cadre légal . L'organisation particulière des soins en extra hospitalier implique une connaissance de procédures particulières.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de réaliser une évaluation systématisée du patient en préhospitalier, et gérer les priorités de sa prise en charge.

Il sera capable de développer une approche concise du patient en préhospitalier et anticiper son devenir.

Il sera capable de travailler en équipe pluridisciplinaire

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Loi sur l'AMU.

La démarche en situation d'urgence - Les bilans.

Les mécanismes lésionnels lors des accidents de roulage.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Supports Powerpoint

Textes légaux

Mise en situation

Dispositifs d'aide à la réussite

analyse de cas

Sources et références

PHTLS Secours et soins préhospitaliers aux traumatisés. Elsevier
Urgences préhospitalières, une approche par étude de cas. Alice "Twink" Dalton-Gichard Allen Walke Elsevier
Autres sources disponibles sur connectED ou communiquées aux étudiant-e-s

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles via la plateforme ConnectED.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 : Examen écrit
si non validé au Q1 , modalité identique au Q3: Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fichesECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).